



TAFRA

Concours ELECTHON

La politique par les données

Conformément à sa mission de promouvoir le débat public, Tafra lance un concours de production d'analyses fondées sur des données factuelles.

De façon inédite, les données collectées par Tafra sont codées de façon à permettre un examen croisé : données électorales, recensement général de la population, pauvreté multidimensionnelle et développement local. Toutes ces données sont désagrégées à l'échelle communale. Cette échelle permet un niveau et une variété d'analyse sans précédent pour les chercheurs et la société civile.

Cette initiative vise un double objectif : promouvoir la culture du débat factuel, fondé sur des données concrètes et tangibles, inspiré de l'analyse de données. Il s'agit également d'améliorer la connaissance et la compréhension des dimensions socio-économiques du Maroc d'aujourd'hui.

Pourquoi c'est important ?

Conformément à sa mission et à ses objectifs, l'association Tafra a compilé et codé des données socio-économiques de différentes sources en vue d'approfondir la compréhension des dynamiques politiques et socio-économique au niveau communal ainsi que leurs possibles corrélations.

Cette initiative est inédite dans la mesure où elle vise à contribuer à la production de connaissances cumulatives sur le long terme à propos d'un champ complexe composé de 1538 communes et plus de 30.000 élus communaux. Les analyses fondées sur les données permettront d'améliorer l'intelligibilité de ce vaste champ qui défie le sens commun.

Nous pensons que le potentiel de production de telles connaissances dépasse les milieux classiques de recherche et s'étend au grand public, intéressé par cette initiative et doté des compétences pour y répondre. En outre, il s'agira moins de produire des analyses systématiques que d'approcher la réalité de ces champs complexes par le biais de modèles simples et faciles à comprendre par le grand public.

La question que l'on se pose

Lors des dernières élections locales en 2015, le taux de participation moyen s'est établi à 67%. Cependant, cette moyenne masque de grandes disparités, la valeur minimale enregistrée a été de 25% à Al-Fida (Casablanca) et 93% à Tanourdi (Midelt).

Pour pouvoir voter, il faut être marocain, avoir plus de 18 ans, jouir de ses droits civiques et être inscrit sur les listes électorales. Par conséquent, sachant que :

*Population en âge de voter > Population inscrite sur liste électorale
> Population qui a voté*

Le taux de participation est calculé comme suit :

$$\text{Taux de participation} = \frac{\text{Population qui a voté}}{\text{Population inscrite sur liste électorale}}$$

La question que l'on se pose est donc la suivante :

Quel sont les caractéristiques sociodémographiques (variables explicatives), qui expliquent la variance observée dans la variable dépendante t_x Participation ?

Il s'agit d'expliquer les taux de participation en utilisant une ou plusieurs techniques d'analyses statistiques de votre choix. Par exemple :

- Statistiques descriptives
- Régression
- Classification
- Clustering
- Matching
- Tout autre proposition qui participe à améliorer significativement la compréhension du phénomène.

En d'autres termes, qu'est ce qui explique, parmi les données socio-économiques dont nous disposons, la participation politique des Marocains ? Pour approfondir la compréhension du contexte et de la question posée, l'ouvrage *La responsabilité des élus dans le cadre de la régionalisation avancée* peut-être utile :

<http://tafra.ma/wp-content/uploads/2018/07/LivretRegionalisation2017.pdf>

Les réponses que nous recherchons

Les réponses doivent satisfaire aux conditions et à la logique suivante :

Au niveau du contenu :

- Présenter l'analyse construite et sa justification (pourquoi telle ou telle variable pour expliquer tel ou tel fait) ;
- Présenter, interpréter et commenter en français, en arabe ou en anglais les résultats du modèle ;
- Conclure avec les limites du modèle utilisé et comment l'améliorer ;
- La réponse n'est pas prédictive, mais explicative. Nous attendons des participants qu'ils expliquent avec des mots les résultats de leur analyse statistique, qu'il s'agisse d'une régression, d'une clustérisation ou autre. Ainsi, nous ne cherchons pas nécessairement à expliquer le maximum de variance dans la variable dépendante, mais de produire un rapport narratif qui mette en lumière des facteurs importants expliquant le taux de participation, surtout de quantifier la relation entre chaque variable explicative potentiellement importante et la variable dépendante.

Au niveau de la forme :

- Le rendu doit consister en un code assorti d'un rapport narratif d'un maximum de 4 pages au format `.docx` (Word) ou `.pdf`, en police Arial taille 11, et en interligne simple. Le rendu peut être plus court. L'objectif est de fournir le code permettant de répliquer les résultats obtenus, et une explication verbale des résultats obtenus. L'explication narrative peut être livrée en arabe, français ou anglais.
- Attention : le code ne doit utiliser que le fichier `.xlsx` que nous livrons dans le cadre du concours. Il n'est pas permis d'utiliser d'autres jeux de données.
- La réponse doit comporter au moins une figure visuelle au choix : un graphe, un diagramme, une courbe etc.
- Vous devez envoyer le code qui produit l'ensemble des figures et des tables en format `.R` pour R, `.do` pour Stata, ou en fichier `.txt` pour SPSS, SAS ou Python. Tout autre langage ou logiciel ne sera pas considéré.

Comment participer ?

- Remplir le formulaire en ligne accessible à l'adresse <http://tafra.ma/concours-electhon/>
- Vous recevrez un fichier de données.
- Il faut envoyer vos résultats **avant le 1er Novembre à 9h00 GMT** à l'adresse : electhon@tafra.ma. L'envoi doit comporter deux fichiers :
 - Un fichier `.docx` (Word) ou `.pdf` présentant :
 - La méthode utilisée,
 - Les principaux résultats obtenus,
 - Une visualisation au choix des résultats obtenus
 - Le script ayant permis d'obtenir ces résultats.

Comment sera désigné le vainqueur ?

Le vainqueur sera désigné par un jury interdisciplinaire d'enseignants-chercheurs, qui ont en commun l'usage des outils proposés ici. Ce jury est composé de :



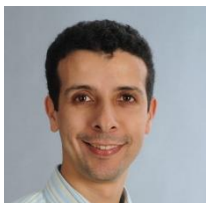
Hicham Ait Mansour, docteur en sociologie, enseignant-chercheur à l'Université Mohammed V (Rabat)



Romain Ferrali, docteur en sciences politiques, chercheur à l'Université de New York à Abu Dhabi (EAU)



Youssef Oulhote, docteur en Épidémiologie/Biostatistique, enseignant-chercheur à l'Université du Massachusetts et à l'École de sante Publique de l'Université de Harvard (USA)



Youssef Idaghdour, Docteur en génétique, Enseignant-chercheur à l'Université de New York à Abu Dhabi (EAU)

Conditions d'éligibilité au concours

Ce concours est ouvert à toutes et à tous. L'évaluation des analyses fournies se fera uniquement sur la base de la qualité de la contribution.

En cas de questions

Si vous avez des interrogations, vous pouvez nous écrire sur la [page Facebook de Tafra](#) en utilisant le hashtag [#TafraElecthon](#). Votre question et sa réponse seront postées sur la même page. La date limite pour poser des questions est de 48h avant la clôture. Le délai de réponse aux questions est de 24h.

Prix pour les gagnants

Le vainqueur remportera un ordinateur portable, offert par Averroès Soutien scolaire et sera invité à présenter son travail lors d'un événement public, le 6 décembre 2018. Il bénéficiera, en outre, si intéressé, d'un stage chez Tafra.

Le jury se réserve le droit de proclamer un(e) deuxième et un(e) troisième, qui seront également invités à présenter leurs résultats lors de ce même événement.

Calendrier

- Début du concours : 1^{er} octobre 2018
- Fin du concours : 1^{er} novembre 2018 à 9h heure marocaine
- Résultats du concours : 12 novembre 2018
- Evènement de présentation des résultats : Jeudi 6 décembre à Rabat. (Lieu à déterminer)

Propriété intellectuelles et droits d'auteur

En s'inscrivant à ce concours, les participant(e)s acceptent que la propriété intellectuelle leurs travaux soit régis par la licence Creative Commons [CC-BY-NC-ND 4.0](#). Tous les travaux jugés admissibles seront publiés sur le site www.tafra.ma, et leur code librement accessible.